

1^{er} CSE après les élections

Dictature de la majorité

L'alliance FO-SNU-CFTC au CSE décide d'exclure tous les autres syndicats. La nécessaire unité syndicale s'annonce difficile à construire.

Jeudi 7 décembre s'est tenue la réunion d'installation du CSE Pôle emploi IDF. On s'attendait à une journée placée sous le signe de « l'intelligence collective » et badaboum ! Douche froide, sarcasmes, climat électrique et agressif, sous le regard complaisant de la Direction...

Nous y avons découvert que les 3 premières organisations syndicales de la région IDF (FO – SNU et CFTC) avaient conclu une « alliance de gestion » alors même que dès la proclamation des résultats, nous appelions à une intersyndicale afin de créer **un réel rapport de force face à la direction.**

Cette « alliance de gestion » – qui représente 21 voix sur 34 – signifie que ces 3 organisations syndicales ont décidé de se répartir les différents postes du Comité Social et Economique : le bureau du CSE mais aussi les différentes commissions (Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT) ; Activités Sociales et Culturelles (ASC) ; Economique ; des marchés et Politique Sociale). Exit donc les autres délégations !

Autant nous pouvons convenir que la composition du bureau du CSE doit être fidèle aux votes des agent.es, autant nous estimons que la **composition des commissions doit permettre à chaque organisation syndicale présente au CSE de prendre part au travail sur ces différents sujets.** En effet, ces commissions se voient confier, par délégation du CSE, tout ou partie des attributions du Comité. Il est donc inconcevable pour la CGT que l'ensemble des organisations syndicales n'y soit pas représenté.

Quant à la référence en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, cette mission – pour laquelle nous portons un intérêt tout particulier au regard de nos orientations et de notre investissement – a été attribuée à FO dans le cadre de cette « alliance de gestion ». N'en jetez plus, la coupe est pleine !

Au regard du déroulé de ce CSE et du verrouillage systématique opéré par la majorité de gestion, nous avons décidé de quitter le CSE avant son terme en guise de protestation. Il nous est apparu en effet peu pertinent de continuer à assister à une histoire déjà écrite.

Nous regrettons amèrement l'ostracisation de 5 organisations syndicales décidée par FO, le SNU et la CFTC dans le fonctionnement de ce nouveau CSE. Non seulement, cette alliance fait fi d'un tiers des représentants du personnel (et donc de vos votes !) mais elle augure au plus mal le travail collectif qui sera à mener dans l'intérêt de toutes et tous à la veille de la création de France Travail.

La CGT exigera donc qu'un point sur le travail de ces commissions soit mis à l'ordre du jour de chaque CSE.

RECORD ABSOLU DE LA MACRONIE
EN MATIÈRE DE CHÔMAGE !

FÉLICITATIONS !
VOUS N'ÊTES
OFFICIELLEMENT
PLUS DEMANDEUSE
D'EMPLOI !

OH, MERCI !
VOUS M'AVEZ TROUVÉ
UN TRAVAIL ?

NON, VOUS
ÊTES RADÉE !



58 000 RADIATIONS EN NOVEMBRE 2022 !

En bref

Règlement Intérieur du CSE

Afin de permettre une représentation de toutes les organisations syndicales au sein des commissions, la CGT a proposé de rouvrir les discussions sur le Règlement Intérieur (RI) du CSE. L'objectif : revoir à la hausse le nombre de membres au sein de chaque commission (lorsque cela est réglementairement possible) et adjoindre à la Référénte en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les violences sexistes un.e co-référént.e. Demande rejetée par

21 contre

(FO – SNU – CFTC)

12 pour

(CGT – CFDT – CGC – SNAP – ASPE)

France Travail

La Loi « Plein Emploi » ayant été votée, il est acté que dès 2024, nous allons devenir « France Travail ». Il ne s'agit pas d'un simple changement de nom (et de logo) : nos missions vont être impactées, notre organisation et nos conditions de travail le seront également et ce, quel que soit notre métier et/ou notre lieu de travail (en agence ou en structure).

La CGT a donc proposé la **création d'une commission « France Travail »** au sein du CSE afin de suivre au plus près le déploiement de ce nouvel opérateur. Proposition rejetée par

21 contre

(FO – SNU – CFTC)

12 pour

(CGT – CFDT – CGC – SNAP – ASPE)

R(I)P la démocratie ?

Les Représentant.es de Proximité (RP) seront désigné.es en janvier. Les modalités de désignation ont évolué et doivent désormais respecter la proportionnalité des syndicats au sein du CSE. Pour cela, « *les organisations syndicales [doivent s'entendre] préalablement à l'organisation de la désignation* ». On espère **une approche plus soucieuse de la démocratie** par la majorité de gestion...

